



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Afrique du Sud

Question écrite n° 38609

Texte de la question

M Roland Dumas rappelle que l'annonce de l'exécution prochaine en Afrique du Sud de six ressortissants noirs condamnés à mort a soulevé dans le monde entier une vague de protestations unanimes et une série d'interventions en vue de retarder cette exécution et d'obtenir la grâce des condamnés de Sharpeville. Il s'étonne que le Gouvernement ait choisi ce moment, où l'émotion et la reprobation de l'opinion internationale grandissent au fur et à mesure que se rapproche le jour de l'exécution, pour renforcer ses liens avec le Gouvernement d'Afrique du Sud, en vue d'accroître ses échanges avec le régime de Pretoria dans des domaines particulièrement sensibles. Et il demande à M le Premier ministre : 1o s'il est exact que le 12 mars 1988 deux représentants officiels du Gouvernement français ont rencontré, à Roissy, M Pick Botha, en vue de conclure de nouveaux accords de livraison de charbon à l'Afrique du Sud, et cela par l'intermédiaire d'un pays tiers ; 2o s'il est exact que, le même jour et dans les mêmes circonstances, deux hauts fonctionnaires du ministère des affaires étrangères ont remis à leurs homologues du ministère sud-africain un message destiné à M Pithier Botha sur la situation en Angola et au Mozambique ; 3o dans cette hypothèse, il lui demande de bien vouloir lui faire connaître la teneur de ce message ; 4o s'il est exact que le Gouvernement français a envisagé de permettre que soient formés dans notre pays des pilotes de Mirage et d'hélicoptère de combat appelés à servir dans l'armée sud-africaine.

Texte de la réponse

Reponse. - Le Gouvernement met en oeuvre, à l'égard de l'Afrique du Sud, une politique à la fois ferme et réaliste, qui allie les pressions d'ordre économique et la poursuite d'un dialogue souhaité par tous les Etats de la région et destiné à favoriser des solutions de paix en Afrique australe. C'est dans cet esprit, et pour répondre à une demande expresse des présidents Chissano du Mozambique et Dos Santos d'Angola, que le ministre des affaires étrangères a chargé deux de ses collaborateurs de transmettre au ministre sud-africain des affaires étrangères, M Pik Botha, à l'occasion d'une escale à Paris le 13 mars 1988, un message soulignant la volonté des dirigeants de Maputo et de Luanda de rechercher une solution politique garantissant la paix et la stabilité en Afrique australe. En ce qui concerne les importations de charbon d'Afrique du Sud, la décision prise à titre national, en 1985, de ne pas autoriser la conclusion de nouveaux contrats avec ce pays a été strictement maintenue par le Gouvernement actuel. S'agissant, enfin, du domaine militaire, le Gouvernement respecte scrupuleusement la politique qui a été fixée de longue date et s'interdit toute forme de coopération avec l'Afrique du Sud. C'est ainsi qu'il a été récemment refusé de donner suite aux demandes de formation présentées en faveur de membres de South African Air Force ou de sociétés ayant un lien avec l'armée sud-africaine.

Données clés

Auteur : [M. Dumas Roland](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 38609

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Service du Premier Ministre

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 mars 1988, page 1322

Réponse publiée le : 25 avril 1988, page 1740